Décision 23-DCC-246 du 14 décembre 2023

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Territoria mutuelle par le groupe Apicil

Posted on: 14 décembre 2023 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Apicil
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Territoria mutuelle

Lire

Le texte intégral

128.2 Ko